

Wamin, Mercredi 15 Décembre 2024

Madame Lefebvre de Gouy yoloine
Château de Wamin
62770 Wamin.

Etant propriétaire du Château de Wamin et de son parc, classés Monuments Historiques (inscrits à l'Inventaire) tous les deux, nous déplorons l'installation des éoliennes dans un environnement proche et qui s'étend toujours de plus en plus.

Ce qui fait le charme de nos villages du Ternois ce sont ses collines et ses vallées, ses châteaux et monuments remarquables, qu'il faut à tout prix préserver.

L'installation d'éoliennes transforme progressivement ces paysages où il fait bon vivre en zones industrielles polluantes.

Il est avéré que les éoliennes ont un impact négatif sur la faune et la flore : de nombreux cas d'élevages bovins impactés lourdement (baisse de production, infertilité) ont été recensés. Cet impact négatif se ressent aussi chez les habitants de ces zones industrialisées : la pollution sonore et visuelle

est mal supporté et génère des cas de dépressions sévères.

Les habitations voisines des éoliennes perdent de la valeur et sont moins prisées, voire invendables, ce qui peut ruiner certaines personnes.

La vraie écologie c'est la défense des paysages, de la faune et de la flore, et tout cela va être abîmé par des milliers de tonnes de béton, d'acier et de produits composites non recyclables pour un intérêt énergétique plus que contestable !

Quand est-ce que ce massacre de nos paysages va-t-il s'arrêter ?

Cordialement,

Yves J. J.